



Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », ville « Terre de Jeux 2024 » et « ville prudente », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public.

OFFRE D'EMPLOI APPRENTISSAGE :		
Direction : <b>DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>JARDINIER PAYSAGISTE EN APPRENTISSAGE (H/F)</b>	Date de prise de poste : <b>Septembre 2024</b>
Service : <b>REGIES OPERATIONNELLES</b>		<b>APPRENTISSAGE</b>

**Missions :**

Sous la direction du Responsable de la Régie Espaces Verts et au sein d'une équipe composée de 8 jardiniers paysagistes vous assurez l'entretien et l'aménagement des espaces verts de la Ville.

**Activités :**

- Ensemence les pelouses et tond les parties engazonnées.
- Désherbe manuellement ou en méthode alternative les massifs, allées...
- Entretien des allées et nettoie les parcs municipaux des éventuels déchets (feuilles, papiers, poubelles...)
- Agrémente et prépare les sols.
- Plante les végétaux et en assure le traitement en bio ou bio contrôlé.
- Arrose les nouvelles plantations et ramasse les feuilles.
- Conçoit et réalise les massifs sur le territoire communal.
- Participe à l'élagage et l'abattage des arbres.
- Entretien du matériel et les outils du service (nettoyage, affûtage, petite révision).
- Participe au déneigement des écoles et bâtiments communaux et aide à l'installation du matériel pour les manifestations communales.

**Compétences requises :**

- cursus en apprentissage Entretien des espaces verts / jardinier paysagiste.
- Motivation, engagement et volonté de rejoindre une administration publique.
- curiosité et adaptation.

**Conditions d'exercice :**

**Temps de travail :** Complet (35h00)

**Conditions de rémunération :** pourcentage du smic en fonction de l'âge et année d'apprentissage + tickets restaurants (8€) + prise en charge à hauteur de 75% du prix des abonnements transport en commun.

**Pour tout renseignement, merci de contacter :**

Frédéric ALESSI - responsable du service – 06 08 99 69 30

Mélanie ANTONELLI - Responsable emploi et formation – 06 18 17 96 72

**Pour candidater :**

[recrutement@villetassinlademilune.fr](mailto:recrutement@villetassinlademilune.fr)